

Transition UCLouvain 100 % d'énergie verte et durable pour l'UCLouvain (site de LLN)

EN BREF :

- L'UCLouvain se dote d'une **centrale biomasse**, l'une des plus importantes de Wallonie. Ses partenaires ? GBES, filiale de **Veolia**, en charge de la construction et de la gestion de la centrale biomasse et **in BW** qui met à disposition un terrain et participera à la fourniture des biomasses
- Sa **spécificité** ? La centrale biomasse sera alimentée par du bois issu de **recyparc** wallons, soit via un **circuit court et local**
- L'**objectif** ? **Réduire**, d'ici 2030, les **émissions de CO2 de l'UCLouvain de - 40 %** pour son site de Louvain-la-Neuve et produire **100% de la chaleur verte** nécessaire aux bâtiments UCLouvain, et jusqu'à **1,5 X la quantité d'électricité** nécessaire

CONTACTS PRESSE :

Didier Smits, responsable du service des études du patrimoine immobilier de l'UCLouvain : **0495 45 91 17**

Marthe Nyssens, prorectrice transition et société de l'UCLouvain : **0473 89 39 97**

Nicolas Germond, CEO Veolia Belgium & Luxembourg – contact via PR : **0499 540 516**

Laurent Mafa, directeur d'exploitation de l'in BW – contact via PR : **0473 81 77 24**

La **stratégie énergie de l'UCLouvain** entre 2010 et **2020** a permis de faire baisser de **- 20% ses émissions de CO2**. Pour atteindre – 40% d'ici 2030 et viser la **neutralité carbone en 2035**, l'UCLouvain se donne les moyens de ses ambitions avec un projet inédit de **centrale biomasse**. L'objectif ? Produire une **énergie thermique verte et renouvelable** qui alimentera 100 % du campus UCLouvain à Louvain-la-Neuve, dès 2023, en une quantité qui le rendra autonome. Pour y parvenir, l'UCLouvain a attribué le projet de construction et d'exploitation de la centrale biomasse, à l'issue d'un marché public, à **Veolia**, qui associe **in BW**.

Pourquoi une centrale biomasse pour l'UCLouvain ?

Lors de la construction de Louvain-la-Neuve, la **vision de l'UCLouvain** était d'établir une cité-laboratoire piétonne où le **développement durable** serait une **priorité**. Dans cette optique, l'université est propriétaire de son **propre réseau de chaleur**, ce qui lui permet d'avoir la main sur sa production d'énergie et d'envisager aujourd'hui l'**installation d'une centrale biomasse**. Au vu des quantités énergétiques dont l'université a besoin, cette piste est la plus fiable pour passer au **100 % renouvelable** d'ici 2023 et à la **neutralité carbone** de l'université **d'ici 2035**.

Un partenaire producteur de chaleur

L'UCLouvain n'est pas un producteur de chaleur. Elle a donc besoin d'un **partenaire dont c'est le domaine d'expertise** pour construire et exploiter la centrale biomasse. L'objectif ? Trouver un opérateur industriel capable de fournir de la chaleur verte, dans les conditions imposées par l'université. L'UCLouvain a donc lancé un marché public européen à l'issue duquel GBES by Veolia a été désigné pour l'accompagner dans sa stratégie de diminution d'émissions de CO2, avec un engagement sur 20 ans et une possibilité de prolongation à 30 ans.

Pourquoi Veolia ?

GBES by Veolia prend en charge la **construction et l'exploitation de la centrale d'énergie**, ainsi que la gestion du réseau de distribution de chaleur. L'opérateur a bénéficié de la confiance de l'université en rencontrant à 100 % les conditions imposées par l'UCLouvain :

- **Fournir de l'énergie verte et renouvelable** produite au moyen d'un vecteur biomasse de type **déchet** (55 000 T de déchets de bois récupérés des recyparcs, déchets verts, sous-produits de l'industrie alimentaire) issu d'un **circuit court et local** (in BW, Intradel et Bep).
- **Respecter le plus haut niveau d'exigence environnemental**, notamment en matière de rejet des fumées.

L'UCLouvain est la bénéficiaire prioritaire de la centrale. En cas d'excédent de production de chaleur, celle-ci pourra être commercialisée par Veolia auprès des sociétés intéressées par une telle solution de transition énergétique (notamment les entreprises du parc scientifiques de l'UCLouvain).

Pourquoi in BW ?

GBES by Veolia associe in BW pour **valoriser les ressources locales en circuit court**. La centrale sera **alimentée** entre autres **par du bois 'B'** issu de ses **17 recyparcs**, pour les vingt prochaines années, ce qui représente **15 000 T** par an. **L'intérêt** du projet pour in BW ? **Diminuer les coûts ainsi que l'empreinte carbone actuels** de la valorisation du bois.

Depuis une dizaine d'année, in BW a la volonté de solutionner la problématique de la gestion du bois issus des recyparcs de manière durable, locale, à des conditions financières meilleures que les coûts actuels (coût de traitement d'environ 1M€/an à charge des Brabançons). **Le gisement ne fait qu'augmenter** depuis l'instauration du tri du bois sur les recyparcs et les **capacités de valorisation sont insuffisantes** en Belgique. in BW estime à environ 45 000 km (plus d'un tour de la planète) par an le surplus de transports pour traiter ce bois, ce qui représente plus de 50 tonnes de CO2.

Pourquoi Mont Saint-Guibert ?

in BW a par ailleurs souhaité **soutenir ce projet en mettant à disposition un terrain** à côté de son centre de transfert de Mont-St-Guibert, qui offre toute la surface nécessaire pour y ériger la centrale biomasse.

4 questions pour mieux comprendre :

- **C'est quoi la biomasse ?** Toute matière organique qui peut être valorisée comme énergie.
- **Pourquoi du bois « B »** et non des pellets de bois par ex. ? L'UCLouvain choisit d'exploiter des **ressources existantes en circuit court et local**, disponibles en nombre et sous-exploitées. Au total, **55 000 T/an**, soit du bois B qui provient d'in BW, Intradel et Bep
- **Un projet vert, vraiment ?** Les rejets de la chaudière biomasse sont d'origine biogène, donc ne provoquent pas d'effet de serre et sont dès lors considérés comme neutres en CO2. En matière de fumées, l'UCLouvain respectera les clauses environnementales strictes établies par les directives européennes.
- **Pourquoi n'y a-t-il pas une centrale biomasse sur tous les campus de l'UCLouvain ?** Chaque campus est différent en termes d'agencement et de besoins énergétiques. L'UCLouvain établit une **solution durable adaptée à chacun**. D'autres actions en matière de transition énergétique ont déjà été appliquées à d'autres sites, comme à Mons par exemple, avec l'installation de panneaux photovoltaïques.